

Majesté, qu'ils ne chercheraient pas même à atténuer l'éclatante expression de leurs exigences intestinales.

Passons maintenant au détail de leur moralité. J'aimerais à jeter un voile sur cette triste page de l'histoire de mon peuple, mais, comme elle offre quelque chose de caractéristique, je croirais manquer à la tâche que vous m'avez imposée, en gardant tout à fait le silence. Ici, comme partout, l'immoralité est la grande plaie sociale, plaie d'autant plus profonde qu'elle est plus dégoûtante et plus générale. C'est bien en ceci que se découvre toute l'insuffisance de notre pauvre raison. Comment se fait-il que la plus honteuse des passions puisse assouvir les coeurs que l'Etre suprême seul peut rassasier ! Quelque pitoyable que soit le tableau que présentât sous ce rapport la nation montagnaise, à l'arrivée des missionnaires, il est néanmoins, dans le fait même de son immoralité, quelques traits qui la distinguent avantageusement de celle d'autres enfants de la nature et même des premiers-nés de la civilisation. La capacité de malice est telle dans l'homme qu'on s'étonne quelquefois de ne le pas voir aussi bas qu'il pourrait descendre. Pour comprendre toute la dégradation de l'humanité sous ce rapport, il suffit de savoir qu'il fut nécessaire "qu'une pluie de souffre et de feu" vint laver les iniquités de cinq villes infâmes ; qu'après cette manifestation de la justice suprême, il a fallu aux législateurs humains, comme au législateur divin insérer dans leurs codes certaines lois qui prouvent clairement que l'homme doué de raison, est ambitieux de se ravalier à l'instar de la brute et de la rendre complice des désirs pervers de son coeur. Grâce à Dieu ces deux vices abominables ne sont pas connus parmi nos Montagnais, si la pudeur est souvent offensée par eux, la nature ne l'est jamais. Ce fait est d'autant plus étonnant que les Cris, avec lesquels ils ont des rapports journaliers, ne sont rien moins que scrupuleux à cet égard. La bouche parle de l'abondance du coeur ; de là, chez tant de gens, cette effroyable facilité de tenir des discours justement appelés mauvais, puisqu'ils corrompent les bonnes moeurs. Ici encore, nos Sauvages pourraient donner la leçon à bien des gens plus éclairés. Les jeunes gens quelquefois se faisaient part de leurs inclinations, mais toujours en secret, mais jamais avec cette lascivité ni cette effronterie, indices trop naturelles de la corruption du coeur. A l'exception près de ces grands désordres ; nos pauvres Sauvages en avaient beaucoup d'autres assez peu recommandables, pour n'avoir point besoin de commentaires.

La polygamie leur paraissait aussi naturelle et aussi légitime que la monogamie. Les bons chasseurs se croyaient autorisés à prendre autant de femmes qu'ils en pourraient faire vivre ; le nombre de ces dernières était communément de deux, souvent de trois, rarement de quatre et jamais au delà. On en a pourtant vu un en avoir jusqu'à dix.